



RETRAITES

NON à ce projet INJUSTE OUI un autre projet est possible



Vous avez entendu parler (télé, journaux) de ce ménage qui gagne 145 000 € par an et paye 13€ d'impôts grâce aux niches fiscales. Sans parler des Bettencourt, il y en a des milliers en France comme lui. **Serait-il injuste que ces ménages participent normalement aux financements publics, et à ceux de la retraite et de la sécu ?**

L'EMPLOI, LA CLE DU FINANCEMENT

1 million d'emplois en plus et il n'y a plus de problème de financement des caisses. Or, ce gouvernement ne conduit aucune politique volontariste de créations d'emplois, préférant dépenser l'argent public pour les banques, le soutien aux capitaux des entreprises ou le bouclier fiscal. Au contraire, il donne le mauvais exemple en supprimant plus de 100 000 emplois publics en 3 ans.

De plus, en obligeant les seniors à travailler plus longtemps, ce projet, va aggraver le taux de chômage des jeunes qui ont déjà du mal à accéder à l'emploi.

LES FEMMES SONT LES PLUS PENALISEES

Aucune prise en compte des congés liés aux enfants, la suppression des mesures pour les femmes travaillant dans la FP et ayant eu 3 enfants, ... les femmes sont particulièrement pénalisées par ce projet. Déjà, la retraite moyenne des femmes est de 40% inférieure à celle des hommes. Les femmes sont plus touchées par le chômage et la précarité que les hommes, surtout les femmes seules avec enfants. **Demain, très peu de femmes pourront avoir une pension complète avant 67 ans !**

Actuellement en discussion au Sénat, **cette réforme injuste, totalement inégalitaire, ne doit pas passer.** Il en va du fondement même de notre république sociale qui a toujours, depuis 1945, privilégié la solidarité et la répartition.

Son objectif est de diminuer fortement le niveau des retraites par répartition pour amener les salariés à cotiser aux fonds de pension.

Compte tenu du renouvellement de notre population (le plus fort d'Europe de l'Ouest et du Nord) et des besoins en financement, le recul de l'âge et l'allongement de la durée de cotisation ne sont pas une nécessité : d'autres solutions existent qui passent par une répartition plus juste des richesses et que le gouvernement refuse d'entendre malgré une opposition qui ne désarme pas.

C'est donc pour ces solutions que l'intersyndicale vous appelle à poursuivre et amplifier la mobilisation, et cela, jusqu'à l'abandon du projet du gouvernement.



Avec le projet : départ à 62 ans et 42 ans de cotisations. Seul, un tout petit nombre pourra partir à taux plein : ceux et celles qui accèdent à l'emploi au plus tard à 20 ans, qui auront travaillé à temps plein, n'auront connu aucune interruption de carrière et ne totaliseront pas plus de 18 mois de chômage. Cela ne représente qu'une petite minorité des salariés actuels car **les études sont de plus en plus longues et les périodes de chômage pour les jeunes aussi.**

EUROPE : LES MENSONGES PAR OMISSION

Ce projet de réforme est **l'un des plus durs d'Europe** car on accumule les mesures pénalisantes : l'âge, la durée de cotisations, l'absence de mesures pour les femmes, ... Dans les médias et les discours, on ne parle que de l'âge de départ qui est parmi les plus faibles, pas des autres éléments. Or, cela change tout, certains pays ont une durée de cotisation de 35 ans, pratiquent de nombreuses mesures dérogatoires à l'âge, notamment pour les femmes ou appliquent des taux de reversion plus élevés, ...

Par exemple au Luxembourg, l'âge est de 65 ans mais il est possible de partir à 57 ans ou 60 ans avec 40 ans de durée d'assurance (et 2 enfants peuvent compter pour 8 ans !).



Des hommes et des femmes triment dans des emplois durs physiquement ou mentalement. Ils y laissent leur santé. Ce projet, en confondant pénibilité et handicap, est une véritable injure à ceux qui assurent ces emplois usants. **C'est avant qu'ils soient handicapés qu'ils ont le droit de profiter de la retraite.**

GREVES ET MANIFESTATIONS 12 OCTOBRE 2010

PERIGUEUX
14h.
Palais de Justice

BERGERAC
15h.30
Palais de Justice

SARLAT
15h.
Place de la Grande Rigaudie